



ALAS ACCÈS LIBRE EN ALPES DU SUD



Email : mazluc@sfr.fr

tél. : 0614830612 et 0492311675

Association déclarée au Journal Officiel du 24 mars 2007

N° Siret: 497 539 353 00019 Code APE 913 E

CCP : 19 045 89 V MARSEILLE

SITE : [http : //www.acces-libre-alpes-sud.e-monsite.com](http://www.acces-libre-alpes-sud.e-monsite.com)

Blog : www.alas.over-blog.com

Siège social: Maison des Associations
Centre Desmichels Hôtel de ville
04000 DIGNE LES BAINS

Cotisation annuelle : 10 €

LETTRE ALAS N° 74 de février 2017

A- Les évènements importants du mois de février 2017

Il faut citer la journée du 2 février 2017 à l'Hôtel de Région à Marseille intitulée «Conférence plénière des Assises régionales des Transports» Elle a été présentée par M. Estrosi président de la région PACA et M. Tabarot vice-président en charge des transports de l'intermodalité et des déplacements.. Nous devons d'abord vous dire pour traduire le sentiment général des participants que l'organisation n'était pas très satisfaisante et que l'acoustique et la disposition de la salle ne permettait pas à une importante partie de l'assistance de suivre les débats de manière satisfaisante.

Le Président Estrosi, dans son discours d'ouverture, nous a présenté de manière directive ses intentions, après rupture des négociations avec la SNCF, de mettre à l'essai le passage sur route de quatre lignes : Aix--Pertuis, Briançon--Gap, Nice--Tende et Avignon--Orange. La motivation de ce transfert étant basée sur les résultats d'un sondage, non présenté, donnant un avis favorable à sa position pour 58 % des réponses et sur un coût du km/train proposé par la SNCF de 23 €/km très supérieur à celui de l'Allemagne 15 €/km . La salle a manifesté immédiatement sa désapprobation et l'ambiance est devenue assez houleuse.

Les discours d'introduction de M. Nègre président du Gart et de M. Bouillon préfet de Région sans apporter d'élément nouveau ont été moins directs. Le vice-président M. Tabarot en réponse à des interventions critiques de participants qui reprochent aux organisateurs de «Reprendre la parole aux usagers plutôt que de leur rendre» comme annoncé sur les affiches a précisé que cette première assemblée n'était qu'une première présentation et qu'un nombre important de réunions était prévu pour permettre à tout le monde de défendre sa position.

M. Gérard Bonnet Président du CESER a ensuite de manière intéressante expliqué l'intérêt que porte le CESER à ces problèmes de transport en précisant que ses avis tiendront compte des conclusions de ces Assises.

Après cette présentation les tables rondes ont été lancées. Au nombre de cinq elles ont porté sur :

- 1 ère Table ronde – ouverture des transports à la concurrence présentée par MM. Tabarot, Rinaudo, Goucha, ils expliquent que cette ouverture n'est pas forcément contre la SNCF mais doit offrir des solutions complémentaires. Par contre nous avons noté qu'aucune proposition ni aucun plan n'a précisé cette complémentarité.
- 2ème Table ronde - sécurité dans les transports présentés par Mme Pozmentier, par le général Galtier, par M. Parjadis. Ils expliquent les moyens mis en œuvre nous n'avons noté rien de nouveau dans ces présentations.
- 3 ème Table ronde - transport, développement économique et déplacement des salariés présentée par MM. Grand-Dufay, Ranise et Nicoletti. Tous ont souligné l'importance des transports dans le développement d'une région. Nous avons noté que rien dans leurs propos ne prenait en compte le transport des marchandises et que pour les voyageurs seules étaient prises en compte les zones urbaines et pas les zones rurales où les problèmes sont différents.
- 4 ème Table ronde - la tarification des transports présentée par MM. Chenevard, Serrus et Briant Ils expliquent l'influence de la basse tarification qui favorise les déplacements de la jeunesse tout en lui apprenant à se servir des transports en commun. Ils insistent sur la nécessité d'une homogénéisation. Nous n'avons pas pu prendre la parole pour souligner la contradiction qui existe entre ce souhait et les pratiques actuelles au sein des transports régionaux.

- 5^{ème} Table ronde – alternative aux transports ferroviaires présentés par Mme Roubeuf MM. Peglion et Hervouët Elle était la plus attendue, malheureusement, hormis la vice-présidente, les seuls intervenants étaient des représentants du monde routier dont la seule alternative proposée fut le car, avec une argumentation bien pauvre, basée sur un sondage mal défini et sur des prix de revient comme 5€/km entièrement faux car construits sur des bases différentes des coûts du ferroviaire. Nous l'avons fait remarquer à Mme Roubeuf.

Conclusion

L'ambiance de cette réunion n'était pas constructive, nous l'avons tous ressenti et plusieurs de nos collègues du monde associatif l'ont traduite en un langage plus imagé.

Nous avons le sentiment que son but était de présenter la décision unilatérale du président Estrosi qui veut proposer la mise en place du transfert, vers la route d'une partie des circulations ferroviaires. Nous avons ce sentiment en nous fondant sur le choix d'une majorité de participants, de tous les intervenants dans les tables rondes, dans l'impossibilité de poser des questions. Pour rester positif nous espérons que conformément au programme de ces Assises présenté par M. Tabarot les futures réunions seront plus constructives, nous avons dans ce but présenté par lettre à M. Estrosi et aux vice-présidents ayant participé, nos réflexions et objections ainsi que des solutions pour éviter ces erreurs de stratégie qui risquent d'handicaper fortement l'avenir des Alpes du Sud. Leurs premières réponses nous laissent l'espoir que nos suggestions seront prises en compte.

B - Les réunions au fil des jours

- 02 février 2017 Assises régionales de la mobilité à Marseille (Compte-rendu ci-dessus.)

C - Les courriers du mois

- 03 février 2017 lettre à Mme Catherine Roubeuf Vice-présidente du CR commission des transports, infrastructures, aménagement du territoire : informations sur les propositions ALAS pour l'avenir économique du 04 et du 05.

- 05 février 2017 lettre à M. Estrosi président de la région PACA présentation et propositions ALAS suite aux Assises de la mobilité du 02/02/2017.

- 05 février 2017 lettre à MM. Tabarot Vice-président CR commission transports et Tommasini envoi de la copie de notre lettre à M. Estrosi.

- 07 février 2017 lettre à M. Gérard Bonnet président du CESER information du CESER sur les courriers adressés à la Région concernant les transports

N.B. : Assurez ALAS de votre fidélité en effectuant le règlement de votre cotisation 2017 car en 2016 aucune subvention nous a été octroyée.

Pas de changement : chèque de 10€ à l'ordre d'ALAS, à adresser soit à notre siège social à Digne les Bains ou soit à l'un de nos responsables.

Nous vous remercions d'avance bien vivement pour votre confiance.